



Paris, le 22 décembre 2015 - CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du projet de cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque terminale, fait état d'une information sur l'évolution de l'essai clinique de faisabilité en cours.

Le troisième patient, implanté d'une prothèse CARMAT le 8 avril 2015, est décédé le 18 décembre 2015 dans la matinée. Sur la base des informations disponibles à date, il s'agit d'une mort subite par arrêt respiratoire au cours d'une insuffisance rénale chronique. Suite au constat de décès, l'équipe médicale a arrêté la prothèse. Le patient âgé de 74 ans était rentré à son domicile fin août. Il souffrait d'une combinaison de pathologies sévères, en particulier d'insuffisance rénale, préexistante à l'implantation de la prothèse, qui l'amenait à revenir régulièrement à l'hôpital. A ce stade des essais cliniques, le système CARMAT cumule une expérience de 20 mois de fonctionnement. Pour rappel, les critères de succès de l'étude comportent la survie à 30 jours après l'implantation.

Les analyses réalisées n'ont pas montré d'implication de la prothèse dans le décès du patient. La société poursuit l'étude de faisabilité.

« L'équipe CARMAT partage la douleur des proches du patient et remercie l'équipe médicale du Service de Chirurgie Cardiaque des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg qui a accompagné avec dévouement le patient jusqu'à ses derniers instants. La Société réaffirme son engagement dans la réussite du projet et concentre ses efforts sur la poursuite des prochaines étapes cliniques et industrielles nécessaires au développement de l'entreprise, »

**a déclaré Marcello Conviti,
Directeur Général de CARMAT.**

A propos de CARMAT : CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

Une réponse crédible à l'insuffisance cardiaque terminale: CARMAT se propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque

Écrit par CARMAT

Mercredi, 23 Décembre 2015 12:07 -

notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque terminale irréversible, les plus malades des 20 millions de patients concernés par cette maladie évolutive en Europe et aux États-Unis.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques Carpentier-Edwards

®

les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'Airbus Group, leader mondial de l'aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de milliers de patients, sans risque de rejet et avec une bonne qualité de vie.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par Bpifrance à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués : [Airbus Group](#) , le Professeur

[Alain Carpentier](#)

, le

[Centre Chirurgical Marie Lannelongue](#)

,

[Truffle Capital](#)

, un leader européen du capital investissement, et les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Pour plus d'informations : www.carmatsa.com

Note de mise en garde

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 mars 2015 sous le numéro D.15-0138 et aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels CARMAT est présent. Notamment aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité de la société de finaliser le développement, la validation et l'industrialisation de la prothèse et des équipements nécessaires à son utilisation, de produire les prothèses, de satisfaire les demandes de l'ANSM ou de toute autre autorité de santé, de recruter des malades, d'obtenir des résultats cliniques satisfaisants, de réaliser les essais cliniques et les tests nécessaires au marquage CE, d'obtenir le marquage CE ou de mener à bien l'industrialisation du projet. Les produits de CARMAT sont à ce jour utilisés exclusivement dans le cadre d'essais cliniques.